



## Mot de la Mairesse

### L'école la Source-Vive une priorité pour le conseil

Bonjour,

Voici l'historique du conseil municipal versus l'école la Source-Vive. Au début du mois d'octobre 2016, le Conseil apprend par hasard, qu'il y a un débordement d'élèves de prévu à l'école pour les prochaines années, qu'il y a des rencontres avec la CSRS, le CA de l'école la Source-Vive et les responsables du transport scolaire pour relocaliser des élèves vers d'autres écoles à Sherbrooke.

Après plusieurs tentatives de la Municipalité auprès de l'École afin d'avoir plus d'information, nous avons été invités par la commissaire madame Sylvie Boucher pour participer à une rencontre avec la CSRS mercredi le 26 octobre 2016 pour se faire expliquer les circonstances et les options possibles. Lors de cette rencontre la CSRS nous explique que d'ici 2020, il y aurait 53 élèves de plus et que présentement l'école était déjà à pleine capacité. Que nous ne pouvons pas faire de demande d'agrandissement puisque que nous faisons partie de la CSRS et que dans l'arrondissement où est situé Ascot Corner, il reste 14 classes de disponibles, donc nous devons envoyer les élèves supplémentaires vers une de ces écoles et le plus près étant des Avenues ( Ste-Famille et Laporte ) ainsi que l'école de Stoke.

Immédiatement le Conseil s'est objecté aux options proposées. Nous avons demandé au CA de l'École de procéder immédiatement à une demande d'agrandissement et que la pression politique, on allait s'en occuper. Nous savions que de faire une demande d'agrandissement pour une école cela pouvait représenter plusieurs années avant la fin de la réalisation. Lors de cette rencontre, nous avons dit que nous aurions sûrement un bâtiment disponible pour faire des classes temporaires jusqu'à ce que le projet d'agrandissement soit terminé.

Le 13 décembre 2016, lors d'une rencontre du CA de l'école la Source Vive, nous leur avons mentionné de nouveau, de faire une demande d'agrandissement le PLUS TÔT possible puisque nous avons rencontré le député M. Ghislain Bolduc, que nous avons son appui à 100% et qu'il avait déjà une demande faite auprès du ministère de l'Éducation. Mais ceux-ci n'avait pas reçu de demande d'agrandissement, donc il ne pouvait rien faire. Concernant le bâtiment que nous leur avons proposé lors de la rencontre d'octobre afin de relocaliser des élèves TEMPORAIREMENT dans des locaux sans toutefois avoir à les envoyer à l'extérieur de la municipalité, le bâtiment en question était celui de la Caisse populaire. Lorsque nous avons appris que l'école était en débordement, le Conseil était déjà en négociation avec le Directeur et le CA de la Caisse afin d'acquérir le bâtiment. Pour une solution TEMPORAIRE, nous trouvions que c'était sûrement idéal, même municipalité, tout près d'un parc, près de l'école et le transport scolaire qui passe devant la porte.

Après beaucoup d'acharnement de la part de la Municipalité et une résolution passée lors de la séance tenue le 1er mai 2017 (*copie de la résolution à la fin*) envoyée à la CSRS afin de demander au ministère de l'Éducation l'agrandissement de l'école, le 16 mai 2017, la CSRS décide enfin de passer une résolution demandant au ministère de l'Éducation l'agrandissement de l'école la Source-Vive d'Ascot Corner.

Depuis ce jour, le conseil municipal est en étroite collaboration avec M. Ghislain Bolduc afin de suivre ce dossier de très près au niveau du ministère de l'Éducation. Nous croyons toujours qu'il y a possibilité de faire TEMPORAIREMENT des classes dans le bâtiment de la Caisse et à des coûts beaucoup moins élevés que le montant de 400 000 \$ avancés par la CSRS. Pour ce faire, il faut que TOUT le monde y mette du sien et de la souplesse, c'est à dire, pas des classes construites selon les NORMES, mais des classes sécuritaires et confortables pour la durée de l'agrandissement de l'école.

Chères citoyennes et citoyens d'Ascot Corner, vous devez aller signer la pétition sur le site de la CSRS à

[www.csrs.qc.ca/fr/ecoles-primaires/source-vive/qui-sommes-nous/index.html](http://www.csrs.qc.ca/fr/ecoles-primaires/source-vive/qui-sommes-nous/index.html))

sous *Demande d'agrandissement de l'école*, cliquez sur *Signez la pétition*.

Faites-le en grand nombre.

Nathalie Bresse

**2017-05-102 RÉSOLUTION DE DEMANDE À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LA SOURCE-VIVE :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive d'Ascot Corner est presque rendue à sa pleine capacité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive d'Ascot Corner fait partie de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et que nous sommes une municipalité rurale distincte et que la présence d'une école primaire dans la municipalité est très importante pour la vie communautaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive est la seule école primaire dans notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la priorité des jeunes familles à venir s'installer dans une petite municipalité est l'accès à l'école du milieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** la vie communautaire des jeunes est directement liée à la vie scolaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2009, la population d'Ascot Corner a augmenté de 20.34% tandis que le reste de la MRC du Haut-Saint-François a diminué de 0.04% et que la ville de Sherbrooke a augmenté de 9.4% ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Sherbrooke a bénéficié de trois nouvelles écoles depuis 2009 ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons des plans de promoteurs qui ont été déposés à la municipalité pour un total de 177 unités additionnelles dans les cinq prochaines années ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces 177 unités apporteront plus de 155 000 \$ de taxes scolaires annuellement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la population d'Ascot Corner contribue aux taxes scolaires de la région de Sherbrooke pour une somme de 908 000 \$ par année ;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain situé à l'arrière de l'école appartient à la municipalité et que celle-ci est prête à donner le terrain nécessaire pour l'agrandissement de l'école ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke de faire une demande officielle au ministre de l'Éducation pour l'agrandissement de l'école la Source-Vive d'Ascot Corner dans les plus brefs délais soit 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**